



SILENCE

LAVOUR
1^{ER} SAMEDI DU MOIS
10h - 11h

Avec ou sans papier
l'étranger est un être humain.
Notre silence le crie.

Le mouvement des cercles de silence a été lancé en 2007 pour protester **contre l'enfermement systématique des personnes sans papiers dans les Centres de Rétention Administrative** (comme celui de Cornebarrieu à proximité de Toulouse)

Cornebarrieu

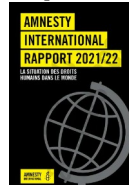


Nous appelons tous celles et ceux qui le souhaitent à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse, pour:

- * Dénoncer ces conditions de rétention carcérale.
- * Dénoncer le recours à la violence lors des arrestations dont en particulier les séparations des parents et des enfants et des couples franco-étrangers.
- * Demander que l'État français respecte le droit d'asile tel qu'il est défini par la convention de Genève de 1951.
- * Rappeler que **la dignité de chaque personne ne se discute pas, elle se respecte.**

Cercle de silence de Lavour

Contacts : cds.lavour@gmail.com
André Dumoulin (09 73 55 49 73)



avril 2022

EXILÉS : UNE FRANCE TOUJOURS MOINS ACCUEILLANTE

La France, terre d'accueil ? C'est ce qu'elle devrait être. C'est une obligation légale au regard du droit international. Ce n'est ni optionnel, ni négociable. Notre gouvernement doit respecter cela. Rappelons-le : accueillir des personnes qui fuient un conflit dans leur propre pays est une obligation légale dictée par la Constitution française, le droit européen et la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés que la France a ratifiée. **La France doit privilégier l'accueil et cela, sans discrimination.** Elle doit pouvoir mener cette politique d'accueil en respectant la dignité des personnes exilées quelle que soit la raison de leur départ, celles-ci ont des droits fondamentaux que la France doit respecter. Or, les traitements que les forces de l'ordre font parfois subir à ces personnes sont inacceptables.

Calais, le naufrage politique

À Calais, depuis des années déjà, les personnes exilées vivent dans des conditions indignes et humiliantes. En 2021, rien n'a changé. En 2021, les personnes exilées, notamment celles en attente de passer la frontière vers le Royaume Uni, continuent de subir le même sort. La police et les autorités locales limitent leur accès à l'aide humanitaire et poursuivent sans relâche leur stratégie de harcèlement : expulsions quotidiennes, destructions de leurs tentes, confiscation de leurs effets personnels, poursuites des personnes qui les aident... **ces pratiques n'apportent aucune solution mais uniquement des souffrances et aggravent la situation très précaire des personnes exilées.**

...
Aujourd'hui, les tentatives de passage par voie maritime sur des zodiacs ou sur des embarcations de fortune dans des conditions de plus en plus dangereuses sont en augmentation. La France doit user de toute son influence au sein de l'Union européenne **pour que le règlement Dublin soit révisé afin de garantir les droits des demandeurs et demandeuses d'asile** à toutes les étapes de leur procédure.

Extraits du rapport annuel 2021 d'Amnesty International
<https://www.amnesty.fr/actualites/rapport-annuel-2021>